

BOURSES DE VOYAGE (ÉCHANGE DE CONNAISSANCES) POUR DOCTORANTES ET DOCTORANTS

Description et critères d'admissibilité

L'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information met à la disposition des doctorantes et doctorants des bourses de voyage, à des fins d'échange de connaissances, pour les aider à participer en tant que conférencières et conférenciers à des congrès scientifiques.

L'EBSI octroie cette année six (6) bourses d'une valeur maximale de 650 \$ chacune, selon un calendrier de deux périodes (novembre 2020-avril 2021, et mai 2021-octobre 2021).

- Pour chaque période, un maximum de trois (3) bourses seront octroyées.
- Le montant de la bourse couvrira les frais demandés (par ex., déplacement, hébergement, inscription), sans excéder 650 \$.
- Si le coût du déplacement est beaucoup plus élevé et si le budget le permet, le jury pourrait, de manière exceptionnelle, accorder un montant plus substantiel.

En cette période de confinement partiel et de limites aux déplacements (notamment internationaux), la bourse peut être accordée pour couvrir les frais de présentation (par ex., les frais d'inscription) à un congrès scientifique même s'il n'y a aucun déplacement, par exemple dans le cas d'une présentation virtuelle à des congrès qui se tiendront entièrement ou partiellement en mode virtuel.

Outre le dépôt des pièces requises, les critères d'admissibilité sont les suivants :

- 1) La doctorante ou le doctorant devra, dans le budget pro forma, identifier les revenus d'autres sources sur lesquelles il ou elle pourra compter pour participer au congrès scientifique : montant de ces revenus ainsi que leur provenance (par ex., un financement de la directrice ou du directeur de recherche, d'un autre organisme, etc.).
- 2) La doctorante ou le doctorant doit être première auteure ou premier auteur de la communication, sauf cas exceptionnels, à justifier.
- 3) Une doctorante ou un doctorant ne pourra recevoir qu'une seule bourse de voyage par période de 12 mois consécutifs.

Les bourses sont accordées selon le principe de « premier arrivé, premier servi ».

Modalités d'inscription

La candidate ou le candidat adresse à la responsable des études doctorales de l'EBSI une demande incluant les pièces suivantes:

- 1) Une lettre d'une page faisant état de la valeur scientifique de l'événement en lien avec sa recherche doctorale.
- 2) Une preuve de l'acceptation d'une communication ou d'une affiche à un congrès scientifique. Cette preuve devra aussi préciser le mode (virtuel ou présentiel) de présentation de la communication.
- 3) Un budget pro forma de la participation à ce congrès scientifique (voir le modèle [ici](#)).

Les demandes seront étudiées en toute confidentialité.

Adresse

Nous privilégions l'envoi numérique de votre demande de bourse, **en un seul fichier PDF**.

Veillez faire parvenir votre candidature à la responsable des études doctorales à l'adresse suivante en mentionnant dans l'objet le titre de la bourse :

- dominique.maurel@umontreal.ca
- Bourse de voyage pour doctorantes et doctorants
- Nomenclature de votre fichier : `nomprenom_bourseVoyage_2020-2021`

Date de dépôt des dossiers de candidature à l'EBSI *

- Pour les congrès ayant lieu entre novembre 2020 et avril 2021 : le 1^{er} octobre 2020
- Pour les congrès ayant lieu entre mai 2021 et octobre 2021 : le 1^{er} avril 2021

* Les demandes de bourse devront avoir été reçues à la date précisée avant 17 h.